



## Enfin la rentrée pour Abdoul Diaw !

Depuis plusieurs mois nous soutenons M. Abdoul Diaw dans son combat pour faire reconnaître son droit à vivre et à travailler en France. Enseignant contractuel en anglais, il s'était vu refuser l'été dernier le renouvellement de son titre de séjour par la Préfecture de Seine Saint Denis, ce refus était doublé d'une Obligation à Quitter le Territoire Français (OQTF). En septembre il n'avait pu rejoindre le poste sur lequel il était nommé par le rectorat de Versailles, au LPO Jules Verne de Cergy (95). Malgré l'engagement du rectorat à la réemployer dès sa régularisation, le préfet n'est pas revenu sur sa décision.

Nous avons alors entamé avec Abdoul une campagne de pétition et de soutien, relayée dans de nombreux établissements scolaires mais aussi par la presse et des élus locaux. C'est fort de ce large soutien qu'Abdoul Diaw s'est présenté au Tribunal de Montreuil le 19 décembre. Lors de l'audience la préfecture de Seine Saint Denis a reconnu qu'il s'agissait d'une « erreur »... !

Lundi 16 janvier, enfin, le jugement lui a été notifié : annulation de l'OQTF et injonction à la préfecture de lui délivrer un titre de séjour ! Sans attendre la délivrance définitive de ce titre de séjour, la procédure peut prendre plusieurs mois, Abdul Diaw peut travailler, très bientôt il devrait retrouver des élèves !

La **CGT Educ'action-Versailles** remercie tous les militants, personnels de l'éducation nationale, citoyens, élus, journalistes qui ont soutenu Abdoul et l'ont aidé à faire valoir ses droits.

La **CGT Educ'action-Versailles** continuera à combattre la politique xénophobe de ce gouvernement qui transforme des salariés, des jeunes, des familles en « sans papier ».